**Réunion 4 du groupe thématique**

**Lisibilité des fonds et des dispositifs financiers**

**22 mai 2019 de 11h00 - 12h00 - visioconférence**

En présence de : Maxime Grange, Laurine Pheso, Franck Forestier, Estelle Amavet, Sandrine Guillé et Gaëlle Le Bloa

Excusé : Charles Lacquement (qui a pris la suite de Renaud Dausse)

**Compte rendu des échanges**

* **Plateforme de capitalisation et travaux du groupe lisibilité des fonds**

Le groupe a atteint une grande partie de ces objectifs par la production d’outils qui sont rapidement rappelés :

* Un espace dédié à l’ingénierie financière qui présente tous les outils disponibles dont :
  + Une carte présentant les pistes de subventions par item
  + Un diaporama sur la recherche des fonds privés
  + Un tableur avec des pistes de financement privés
  + La fiche du réseau rural PACA de 2016 pour construire un projet (plutôt de portage privé)
* Des onglets spécifiques aux programmes CIMA et POIA
* Un onglet dédié aux subventions (dépôt de dossiers, contacts…)
* Un espace forum où sont présentés les appels à projet en cours.

L’actualisation des outils pour tout enrichissement se fait directement par Sandrine ou Emmanuelle sur information des membres du réseau, à l’exception de l’espace Forum qui peut être alimenté par tous.

Le processus de veille pour maintenir les outils à jour est à formaliser entre les Régions et l’Etat. Sandrine propose de faire un mail régulièrement à Cécile Feyeux et à Marie-Claude Peisey-Delclos, quand elle met à jour l’outil, suite à une session plénière régionale (soit environ 4 fois par an).

* **Formation de nouveaux arrivants dans le réseau**

La question d’un parrainage de nouveaux membres du réseau sur le volet ingénierie financière est posée. Le groupe convient que les informations sur la plateforme étant suffisamment claires, le parrainage n’est pas utile.

* **Validation du document « Conseils pour construire un projet de portage public »**

Une fiche méthode pour aider les chefs de projet dans la construction de projet de portage public a été proposée, suite aux réflexions du groupe réuni en décembre. Le document a vocation à appuyer les porteurs de projet public. Il est complémentaire à celui du réseau rural PACA établi en 2016 (et qui vise plutôt les opérateurs privés). Le groupe en valide le contenu mais souhaite une présentation du document sous forme de notice / formulaire, afin d’en faciliter la lecture.

Gaelle voit avec Emmanuelle, Sandrine et Maxime comment formater cela sur la plate-forme.

Estelle propose de diffuser au groupe de travail sa fiche projet qu’elle distribue aux porteurs sur son territoire. Les items de sa fiche et du document « Conseils » se recoupent.

* **Préparation du séminaire du Réseau EV**

A l’occasion du prochain séminaire du réseau à le 6 et 7 juin à Chamonix, il est prévu que chaque groupe de travail présente ses travaux aux membres du réseau. Les présentations se feront sous forme de tables tournantes, afin que chacun puisse profiter de tous les exposés. 4 tables sont prévues et donc 4 groupes réseau.

Chaque membre du groupe lisibilité des fonds, au sein d’un groupe réseau, animera une présentation des outils d’ingénierie financière à partir de la plateforme.

Puis, il proposera quelques exemples pratiques, ou s’appuiera sur les questionnements des participants à l’atelier, pour faire découvrir les outils de type :

* + Qui puis-je contacter au Conseil départemental sur les espaces valléens sur les aides potentielles ?
  + Quelles pistes de financement pour le développement de la mobilité en Région Sud ?
  + Qu’est-ce que la CIMA ?
  + Où déposer son dossier de subvention FNADT CIMA ?

Chaque membre du réseau sera invité à s’exprimer afin de savoir si les outils conviennent et/ou si des besoins subsistent dans le domaine de l’ingénierie financière.

Gaelle prépare une petite fiche méthode afin que la présentation des outils soit homogène d’un groupe réseau à l’autre sur ce sujet.

* **Suite du groupe Lisibilité des fonds**

Sous réserve que les membres du réseau n’aient pas d’autres besoins, le groupe de travail est mis en sommeil à ce stade, dans la mesure où les objectifs fixés au départ sont atteints.